

Déclaration de guerre

Les États-Unis ont déclaré la guerre commerciale au Canada. Décret sur décret, le président Donald Trump attaque sans ménagement la stabilité et la prospérité économique de son plus proche allié, avec une menace d'annexion territoriale. Faut-il le prendre au sérieux? L'Histoire nous rappelle qu'il faut toujours prendre les fous au sérieux lorsqu'ils sont au pouvoir. L'excellent texte de note collaborateur Henri Beaugrand fait la lumière sur la menace des tarifs douaniers sur notre économie. Au-delà de ces menaces économiques, il y a toute la question de l'intégrité territoriale du Canada qui devient un argument redondant dans les discours de Donald Trump. Mais à qui la faute?

Le gouvernement Trudeau sera qualifié par les historiens comme le pire gouvernement canadien de l'histoire du pays. Si le père a nié les droits collectifs en imposant sa Charte canadienne des droits et libertés et en creusant les premiers déficits abyssaux en nationalisant par exemple Pétro-Canada, le fils aura détruit l'identité canadienne en faisant du Canada le premier État postnational sans histoire et sans identité en noyant le Canada dans une politique d'immigration massive et sans fondement. Ce n'est pas pour rien que le sentiment de fierté canadienne était très bas au Canada anglais et pratiquement inexistant au Québec avant l'arrivée de Trump au pouvoir.

Soudainement, et je soupçonne Trump d'être un lecteur assidu de la politique canadienne, arrive l'idée et la menace de plus en plus persistante d'annexion qui réveillent le sentiment patriotique canadien. Nos élus se drapent de l'unifolié, vont quémander à Washington des audiences avec les conseillers de Trump comme des laquais de service. Il est amusant de

constater l'état de panique des milieux d'affaires (légitime, il va de soi) qui pavent sans discontinuer dans les panels des émissions de RDI ou de Radio-Canada en nous enfonçant dans la gorge toute l'importance des affaires économiques sur les autres valeurs qui font d'un pays ce qu'il est. Et c'est justement ça, l'identité canadienne, et c'est ce que le patronat tente de faire avec l'identité québécoise: rallier le peuple autour de la prospérité économique comme valeur principale du patriotisme. Sauvons les emplois pour que le patronat continue de faire des profits mirobolants!

Mais vous savez quoi? On ne gagnera pas cette guerre. Mais l'économie changera. On parle d'abolir les tarifs interprovinciaux afin de faciliter les échanges économiques. Est-ce une bonne chose? Les milieux d'affaires vous diront oui, car ça permettra de développer le marché. Mais en aucun cas cela est une bonne nouvelle pour le Québec. S'il abandonne sa spécificité linguistique qui oblige les produits canadiens à être étiquetés en français, cela accélérera encore davantage l'anglicisation du Québec. L'ancien premier ministre Stephen Harper disait dernièrement que s'il était le Premier ministre, il préférerait faire souffrir le Canada économiquement pour préserver l'indépendance canadienne. Quand est-ce que François Legault tiendra ce discours? C'est ça qui arrive lorsque notre Premier ministre n'a pas de vision ni de projet de société, mais n'a que des intérêts économiques à défendre! J'ai honte de voir mon Premier ministre à genoux devant les intérêts des autres provinces. Ce n'est pas lui qui négociera avec Trump, cela sera le gouvernement canadien qui fera passer les intérêts de l'Ouest (le pétrole) et de l'Ontario (secteurs de

l'automobile et manufacturier) bien avant ceux du Québec!

L'identité québécoise ne doit pas souffrir de l'identité canadienne dont il est le principal vecteur. Legault aime beaucoup se comparer à Duplessis. Mais Duplessis, malgré tous ses défauts, aurait défendu l'identité québécoise et aurait rallié le peuple autour de son drapeau, de ses valeurs communes. Il disait: «Un drapeau, c'est un emblème. Un drapeau, c'est un signe de ralliement. Un drapeau, c'est une manifestation de la majorité. Un drapeau, c'est l'illustration du désir de vivre et de survivre. Un drapeau, c'est une preuve comme quoi nous ne sommes pas en curatelle ni en tutelle. Un drapeau, c'est dire que nous sommes quelqu'un, que nous descendons de quelqu'un, que nous voulons vivre notre vie et survivre dans le respect des droits de chacun.»

Il y a là une extraordinaire opportunité pour le Québec de se différencier du reste du Canada, car nous sommes différents. Nous faisons les choses différemment dans la majorité des domaines. N'attendons pas de la part des Canadiens anglais et de leurs élus qu'ils défendent nos valeurs. Et ne soyons pas naïfs: cette effervescence du patriotisme canadien est éphémère et ne sert que les intérêts économiques d'un pays qui n'a plus d'âme depuis longtemps et qui soudainement, alors qu'il est sur l'échafaud, a des spasmes de fierté qui se disperseront aussitôt que les affaires internes reviendront dans l'actualité et démontreront encore et toujours l'énorme fossé des deux solitudes et l'irréparable et méprisante indifférence des Canadiens anglais pour les francophones du Canada en général, et du Québec en particulier.



Maison
d'Entraide
de Prévost

Evelyn Landry

Ventes spéciales – À ne pas manquer!

Dates importantes à mettre à votre agenda:

- 28 février et 1^{er} mars 2025: toutes les étiquettes jaunes à la friperie sont à 50 % de rabais.
- 7 mars 2025:
 1. Vente au sac du côté comptoir.
 2. 50 % de rabais sur les vêtements à la friperie (certaines exclusions peuvent s'appliquer).
 3. 50 % de rabais à l'entrepôt (certaines exclusions peuvent s'appliquer).
- 14 et 15 mars 2025: toutes les étiquettes rouges à la friperie sont à 50 % de rabais.
- 22 et 23 mars 2025: toutes les étiquettes bleues à la friperie sont à 50 % de rabais.

Besoins d'un coup de pouce alimentaire?

La Maison d'Entraide de Prévost offre un service de banque alimentaire aux résidents de Prévost qui en ont besoin.

- Critères d'admissibilité:
- Être résident de Prévost
- Fournir les documents demandés (preuve de revenus, de résidence, de garde d'enfants, etc.)
- Pour vous inscrire, contactez Guillaume ou Nathalie au 450-224-2507, poste 2.

Nous sommes là pour vous aider!

Important, concernant vos dons

Pour que vos dons soient utilisés par notre organisme, nous vous demandons de venir les déposer durant nos heures d'ouverture. En

dehors de ces horaires (le soir et les fins de semaine), des personnes non autorisées peuvent les récupérer pour les revendre ou les utiliser à des fins personnelles.

Malgré des interventions policières, cette situation persiste. Nous comptons donc sur votre collaboration pour garantir que vos dons profitent directement à notre mission. – Merci de votre compréhension et de votre soutien!

Meubles et électroménagers à donner

Si vous souhaitez donner des meubles ou des électroménagers, voici la procédure:

- Prenez des photos des items.
- Envoyez-les par courriel à entrepot@maisonentraideprevost.org avec vos coordonnées.
- Vous pouvez également joindre Guillaume au 450-224-2507 poste 1.

Nous offrons un service de collecte ou de livraison directement à votre domicile. Des frais de 15 \$ s'appliquent.

Antiquités – Une passion à partager

Vous êtes passionné(e) d'antiquités (jouets, livres, objets, vaisselle, etc.)? Rejoignez notre équipe!

Nous cherchons des bénévoles capables d'évaluer des objets et de fixer un juste prix de vente.

Contactez-nous:

- Par téléphone: 450-224-2507 poste 8
- Par courriel: coordination@maisonentraideprevost.org

Heures d'ouverture: Lundi, de 13 h à 16 h; du mardi au vendredi, de 9 h à 16 h (ouvert entre midi et 13 h); le samedi, de 9 h à 12 h

788, rue Shaw, Prévost (Qc) J0R 1T0. Tél.: 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca



Suivez-nous sur Facebook

www.maisonentraideprevost.org

CONVOCATION

Assemblée générale - Mercredi 12 mars 2025, à 19 h

L'assemblée générale annuelle du *Journal des citoyens* se tiendra aux Sentiers de Prévost, 2480, boul. du Curé-Labelle, à Prévost, à 19 h

Ordre du jour

1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du président
5. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (7 mars 2024);
6. Présentation des états financiers au 31 octobre 2024 et nomination d'un vérificateur
7. Élection des administrateurs
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

Biscuits et boissons seront servis.

Devenez membre du votre Journal

Devenir membre est tout à fait simple. Vous devez avoir plus de 18 ans, souscrire aux objectifs du *Journal* et payer une modique cotisation de 5\$ annuellement. Vous pouvez devenir membre via Paypal à www.journaldescitoyens.ca, ou en remplissant le coupon que vous ferez parvenir au *Journal des citoyens* accompagné de votre paiement de 5 \$ à l'ordre des Éditions prévostaises à C.P. 603, Prévost, J0R 1T0.

Je désire devenir membre du *Journal des citoyens* Voici ma contribution de 5 \$

(Les chèques doivent être faits à l'attention des Éditions Prévostaises)

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

JOURNAL
des citoyens
PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS

www.journaldescitoyens.ca

Mission

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Avis

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Dans ce journal, les termes employés pour désigner des fonctions sont pris au sens neutre; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises

C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél.: 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur: Michel Fortier
450 602-2794 redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances: Sophie Heynemand
450 530-8000 sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration:

Daniel Machabée (président), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Anthony Côté, Ghislaine Dumoulin, Georges Carlevaris, Bernard Ouellet et Michel Fortier.

Journalistes

Nicolas Michaud: n.michaud@journaldescitoyens.ca

Chroniqueurs:

Yvon Blondin: yvonblondin@journaldescitoyens.ca
Anthony Côté: anthony_cote@journaldescitoyens.ca
Lyne Gariépy: lynegariepy@journaldescitoyens.ca
Benoît Guérin: bguerin@journaldescitoyens.ca
Jacinthe Laliberté: jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca
Valérie Lépine: vlépine@journaldescitoyens.ca
Daniel Machabée: danielmachabee@journaldescitoyens.ca
Odette Morin: odemorin@journaldescitoyens.ca
Gleason Théberge: motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca
Carole Trempe: carole.trempe@journaldescitoyens.ca
et Sylvie Prévost

Révision des textes:

Gleason Thérberge

Direction artistique et infographie: Carole Bouchard

Représentante publicitaire: Lise Pinard
514-894-1678 lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur: TC Transcontinental

Tirage certifié: 11 300 exemplaires

Distribution: Postes Canada: médiaposte

Dépôt légal:

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* Culture
reçoit l'appui de: Québec

